



Au sujet du télétravail à Météo-France

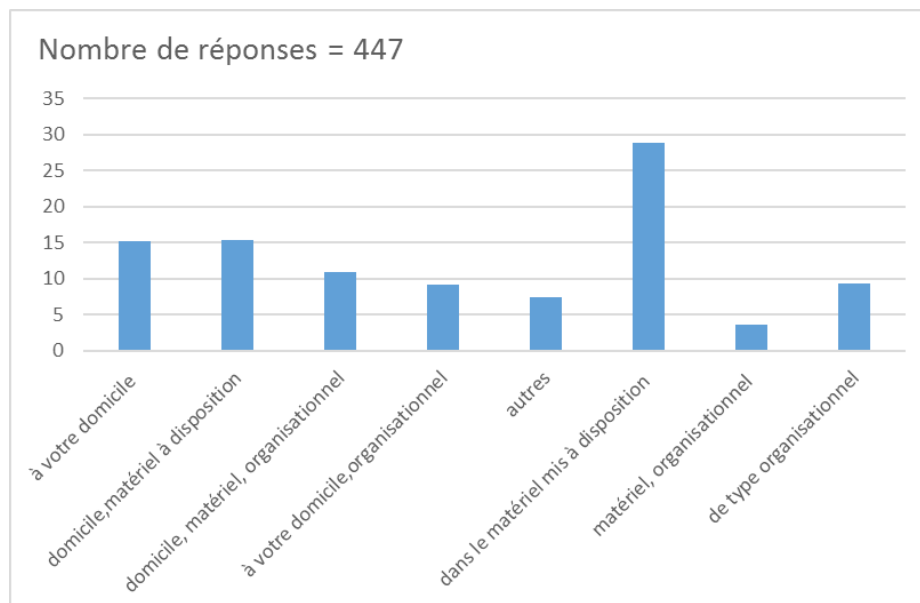
21 juillet 2020, 689 agents ont répondu au questionnaire CFDT-Météo portant sur le télétravail. Voici une synthèse des résultats recueillis au travers de ces réponses.

Sommaire en partie cliquable pour naviguer dans ces 12 pages

Des problèmes particuliers lors du travail à domicile sont à noter.	Page 1
Utiliser votre matériel personnel : c'est non pour la plupart d'entre nous, à l'exception de la liaison internet pour environ la moitié des répondants	Page 2
Dans l'ensemble, la qualité du travail durant la période de télétravail forcée a été jugée aussi efficace qu'au bureau	
1/5 des agents prêts à faire du co-working, et une quinzaine (2% des 689 répondants) seraient même prêts à participer aux frais de télétravail	Page 3
Une très large majorité des personnels en télétravail sont favorables à effectuer plus de journées télétravaillées qu'actuellement autorisé. En outre, il n'y a pas de volonté affichée de se rendre souvent (c'est à dire plus de 2 fois par semaine) au bureau.	Pages 3 et 4
A une écrasante majorité, les répondants à notre questionnaire souhaitent un assouplissement du dispositif existant du télétravail à Météo-France	Page 4
L'attribution d'un « forfait » de jours de télétravail au choix sur une période donnée est plébiscitée de façon générale. Certains sont opposés au principe de télétravailler. Il s'agit là d'analyse de commentaires.	Pages 5 et 6
Qui a répondu au questionnaire ?	
Lieu de rattachement géographique, service d'affectation, domaine d'activité...	Page 8
17 % des répondants pratiquaient déjà le télétravail avant la crise sanitaire : à quel rythme, pour quelles raisons principales, depuis combien de temps	Page 9
Dans l'ensemble, lors de votre 1ère demande de télétravail il y avait eu peu de réticences de la part de vos collègues, un tout petit peu plus de la hiérarchie	Page 11
Après la crise sanitaire, une large majorité d'agents souhaite ou effectuer une demande officielle de télétravail ou augmenter sa quotité de jours télétravaillés , et dans ce dernier cas, il s'agit alors d'une très large majorité.	Page 12

Avez-vous rencontré des problèmes particuliers lors du travail à domicile en période de confinement ?

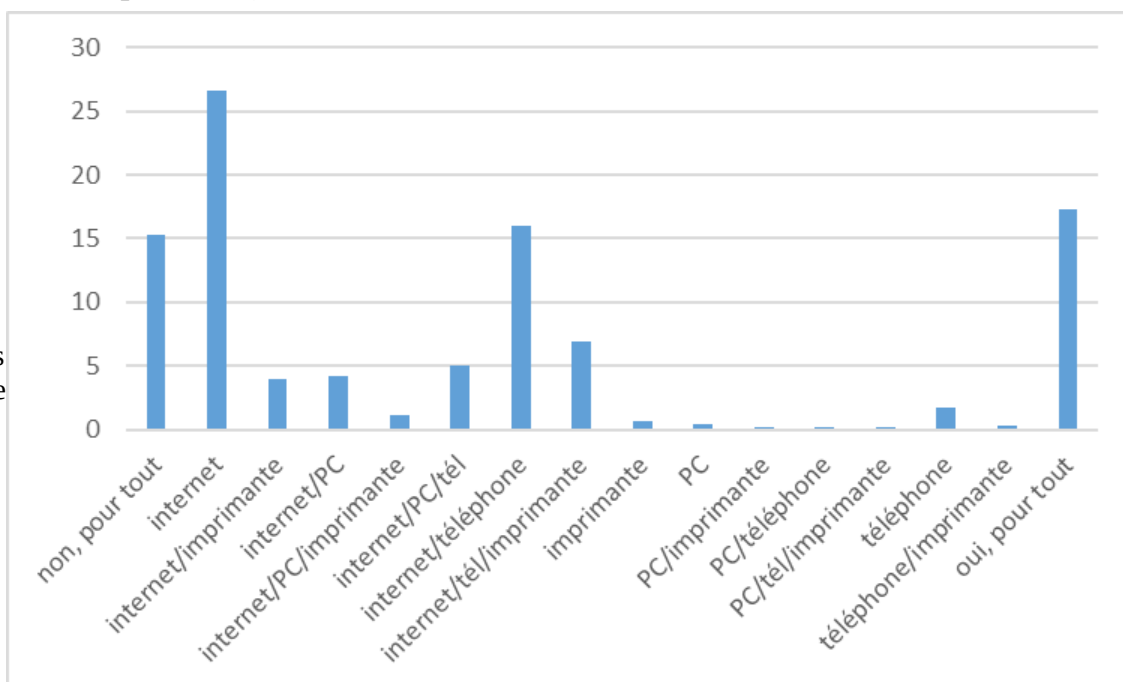
59% des agents ont rencontré des problèmes de matériel lors du confinement et 48% des problèmes d'ordre organisationnel, 40% des agents se trouvant, par ailleurs, confrontés à ces deux difficultés.



Estimez-vous acceptable d'utiliser votre matériel personnel (connexion internet, ordinateur, téléphone, imprimante) en situation de télétravail.

Si on tient compte de l'étendue des possibles, les réponses sont très disparates et leur traitement est délicat.

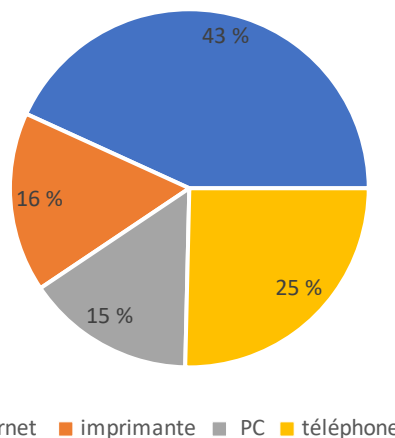
Les réponses sont regroupées ci-dessous en fonction des quatre types de matériels considérés, sachant que des réponses peuvent être communes à plusieurs d'entre eux.



Près de la moitié des agents serait prêt à utiliser leur ligne internet et 1/4 leur téléphone. Une personne sur 6 serait favorable à utiliser son PC ou son imprimante.

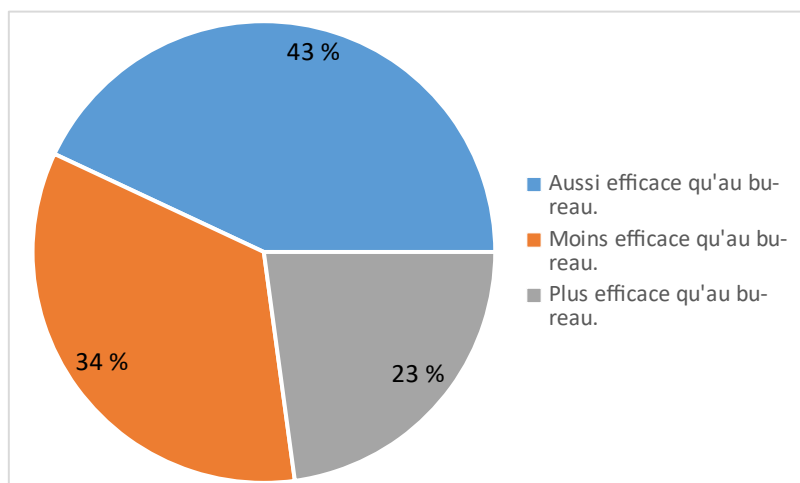
Concernant les utilisations de son imprimante personnelle ou de son PC, plus de 2/3 des agents (69%) sont réticents à leur utilisation.

Nombre de réponses = 74



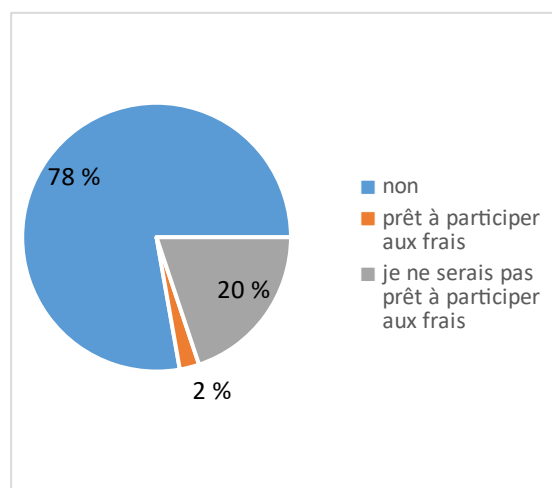
Suite à votre récente expérience de télétravail "forcée" mais au-delà des contraintes personnelles liées au confinement, comment jugez-vous la qualité de votre travail ?

Près de 2/3 des agents considèrent être aussi efficaces ou plus efficaces en télétravail, après cette période de travail à domicile forcé. 1/3 (34%) considèrent être moins efficaces.



Souhaitez-vous effectuer du co-working ?

Il existe tout de même 1/5 des agents prêts à faire du co-working, et une quinzaine (2%) seraient même prêts à participer aux frais.



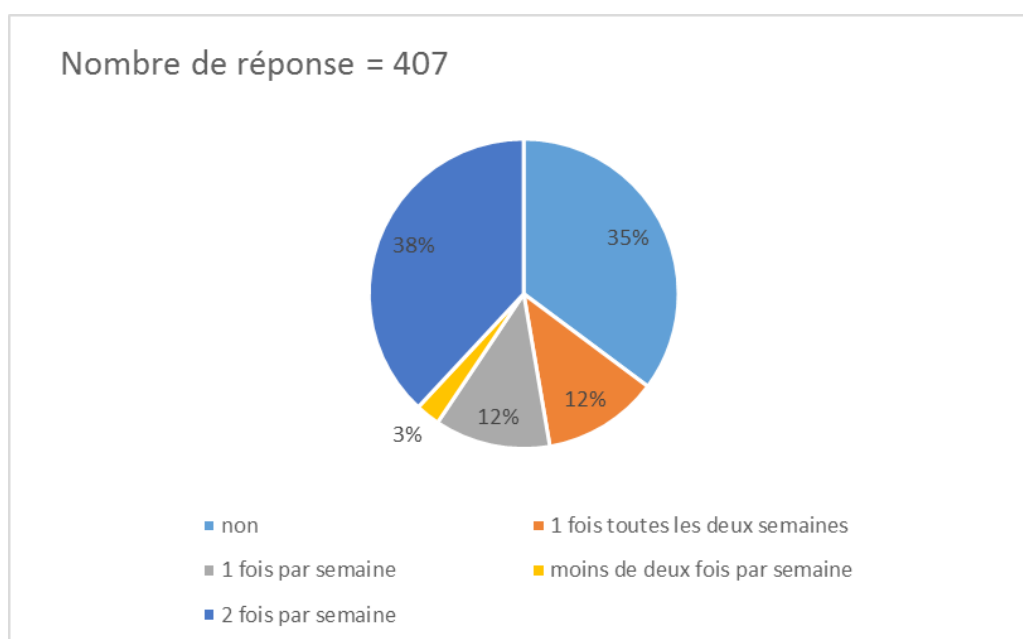
Si vous en aviez la possibilité, souhaitez-vous effectuer plus de journées télétravaillées que le nombre actuellement autorisé ?

Oui / Non

Seriez-vous prêt à vous rendre à votre bureau seulement :

2 fois par semaine au bureau,
1 fois par semaine,
1 fois toutes les 2 semaines,
moins de 2 fois par semaine

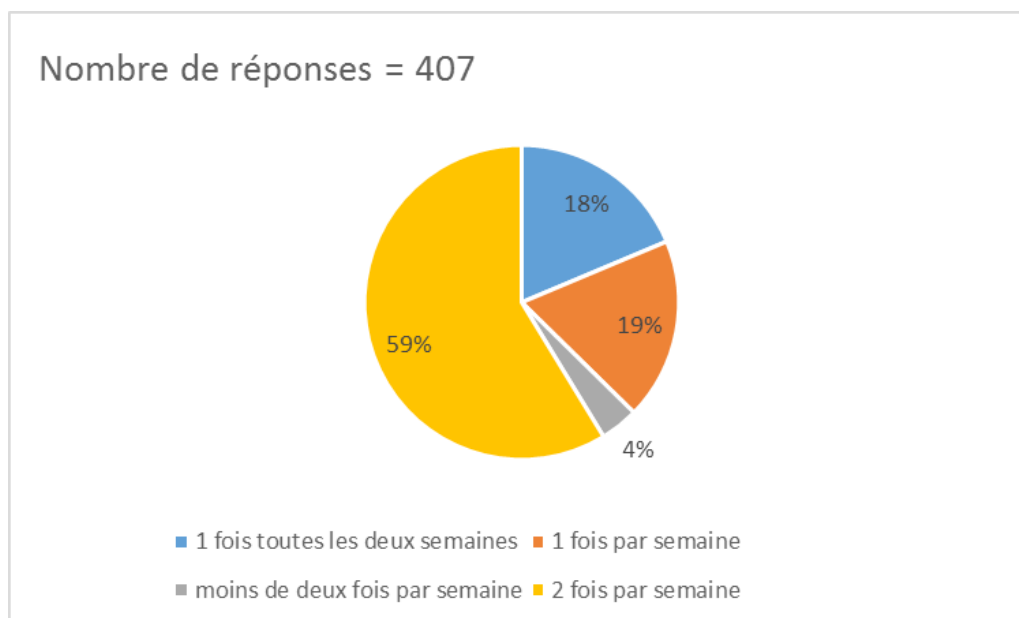
Dans le graphique ci-dessous, les agents ayant répondu être défavorables au développement du télétravail ([environ 30%, cf. page 12 sur 12](#)) sont intégrés. Une interprétation est de considérer qu'ils font partie des 38% de répondants qui ne souhaitent pas modifier la quotité du télétravail. Dès lors, in fine, 8% des répondants semblent pleinement satisfaits de leur quotité de jours de télétravail, ou, dit autrement, que 92 % souhaiteraient voir augmenter leur quotité de jour télétravaillés.



Pour plus de lisibilité, les répondants défavorables au télétravail ([cf. page 12](#)), qui, par définition, souhaitent se rendre au bureau tous les jours (et répondent donc « non » à la question d'augmenter la quotité de télétravail) ont été décomptés dans le cadre du dépouillement ci-dessous - seuls les 70 % d'agents favorables au télétravail ont en conséquence été considérés - .

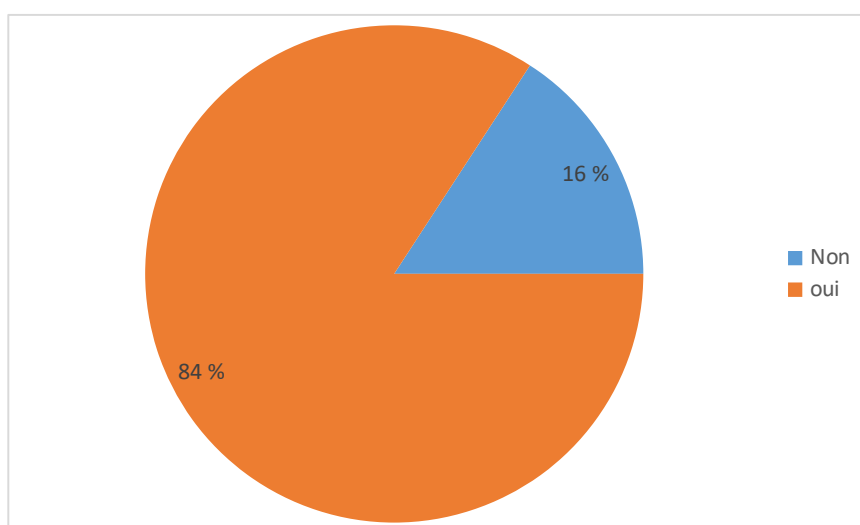
Près de 60 % des agents favorables au télétravail souhaiteraient se rendre 2 fois par semaine au bureau, près de 40 % des agents 1 fois par semaine ou 1 fois toutes les 2 semaines à proportion égale.

Le seuil autorisé est actuellement (pour la généralité) de 3 jours de présence hebdomadaire par semaine, c'est dire si la demande est forte concernant l'augmentation de la quotité de jour de télétravail permise.



Souhaiteriez-vous un assouplissement du dispositif existant du télétravail à Météo-France ?

Sur cette question, la demande est extrêmement forte, puisqu'une très grande majorité des collègues souhaiterait que le dispositif existant à Météo-France s'assouplisse. C'est d'autant plus notable que même parmi les agents ne souhaitant actuellement pas nécessairement s'engager dans le télétravail (30%), on peut penser qu'il y en a la moitié qui souhaiteraient malgré tout que le dispositif évolue.



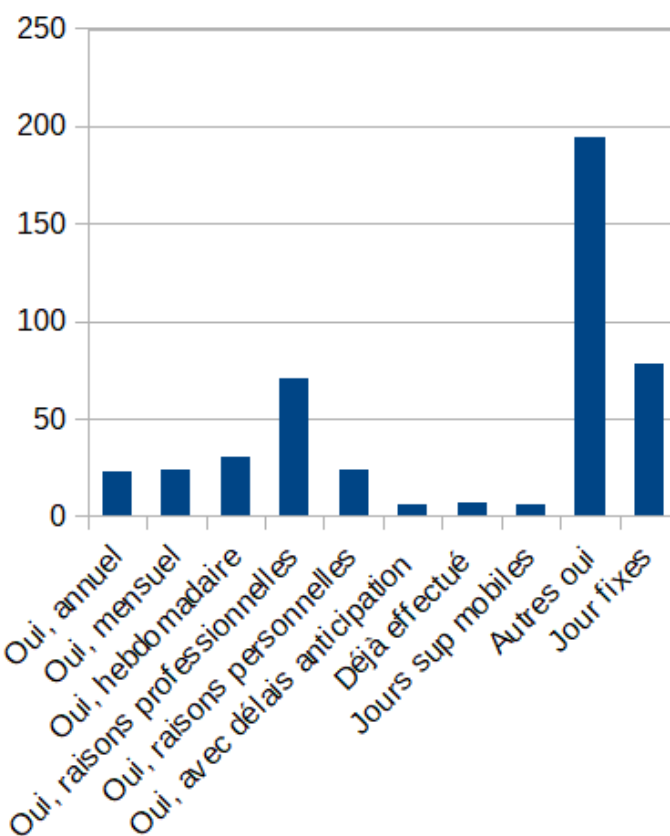
Jusqu'à maintenant, le télétravail devait être uniquement "régulier" ou ne portait que sur des jours fixes. Que penseriez-vous de l'attribution de jours de télétravail au choix sur une semaine, sur un mois voire sur un an ?

Les 530 réponses à cette question se répartissent suivant le graphique ci-dessous. Cette idée est fortement plébiscitée de façon générale.

- le lissage sur l'année, le mois ou la semaine est souhaité par un nombre globalement égal d'agents,
- les raisons professionnelles devançant les arguments d'organisation personnelle.
- l'argument de la souplesse que cette organisation procurerait tant au niveau des agents que des responsables de service est mis en avant pour chacune de ces classes
- certains agents (6) souhaiteraient même que ces jours flottants viennent en complément des jours dits « fixes » pour apporter de la souplesse dans des cas exceptionnels.
- un argument plus marginal mais néanmoins intéressant est avancé : cette option permettrait la possibilité de prêt de matériel informatique sur une durée déterminée
- ceux favorables aux jours fixes (78) avancent une organisation facilitée avec des jours fixes, notamment pour le management.

Raisons professionnelles : indisponibilité durant la VH, formations à distance, visite des clients, souplesse apportée en raison de l'emploi du temps différent de chacun, vacation HB des prévisionnistes, réunions de service, saison cyclonique, adaptable selon l'évolution des tâches télétravaillables, tâches de fond, préparation des campagnes de mesures, rédactions d'articles, certaines tâches pour les postes non éligibles.

Raisons personnelles : garde d'enfants, incapacité physique temporaire de se déplacer mais possibilité de télétravailler, convenance personnelle ponctuelle comme passage d'un livreur, problème ou grève de transport, conjoint travaillant loin permettant de travailler sur une période plus longue à domicile et limitant ainsi les trajets, contraintes extérieures telles que le Covid.



Analyse des commentaires libres :

Les deux graphiques suivants ont été effectués à partir des 273 commentaires, celui en bleu correspondant aux réponses favorables et celui en rouge provenant des agents opposés au télétravail.

1/ Commentaires en faveur du développement du télétravail :

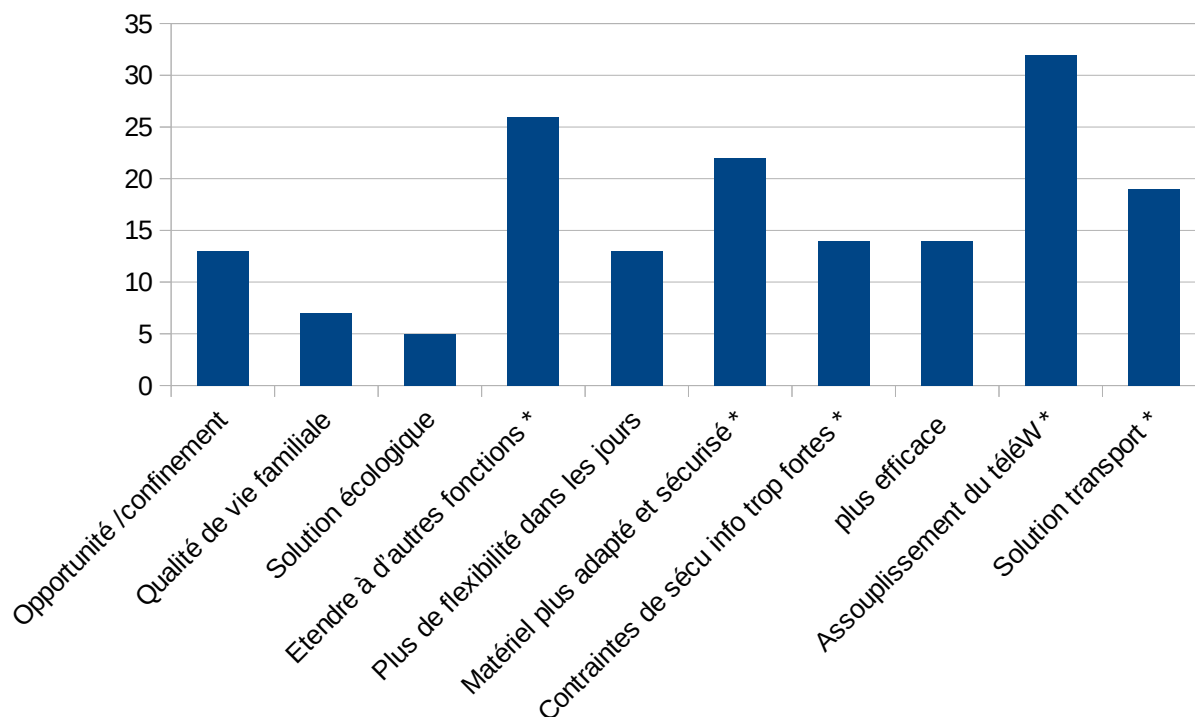
Sans surprise après les réponses illustrées dans les diagrammes ci-dessus ou ci-après, de nombreux commentaires concernent l'assouplissement du régime de télétravail en place (avec notamment plus de flexibilité dans les jours télétravaillés) et l'élargissement du télétravail à de nouvelles fonctions.

De nombreux agents seraient plus facilement favorables au télétravail sous condition qu'on leur fournisse du matériel informatique adapté, sécurisé, maintenu et ergonomique.

De nombreux agents sont agacés par la contrainte de la sécurité informatique alors que d'autres entreprises exerçant dans un domaine sensible semblent plus souples en ce domaine.

Un argument fréquent vise les longs trajets effectués par certains agents, il est alors relié à une meilleure qualité de vie, à une baisse de l'empreinte carbone et aux risques de sécurité et de perte de temps inhérents aux transports. Cet argument est d'autant plus perceptible qu'il est porté par de nombreux agents soumis à la réorganisation de l'Etablissement.

De nombreuses voix font également remarquer qu'ils sont plus efficaces en télétravail pour certaines tâches.



Compléments sur la description de certaines items repérés par un astérisque :

Etendre la possibilité de télétravailler à d'autres fonctions : prévision, prévision en HB, managers, chercheurs, étudiants, contractuels, commerce et agents des DOM-TOM

Matériel plus adapté et sécurisé : avec double écran et sécurisé versus la mauvaise expérience ressentie par certains durant le confinement

Contraintes de sécurité informatique trop fortes : versus d'autres entreprises d'un domaine similaire (météorologie, aéronautique, informatique)

Assouplissement du télétravail : notamment suite au confinement, pointeuse virtuelle, augmenter la quotité de jours

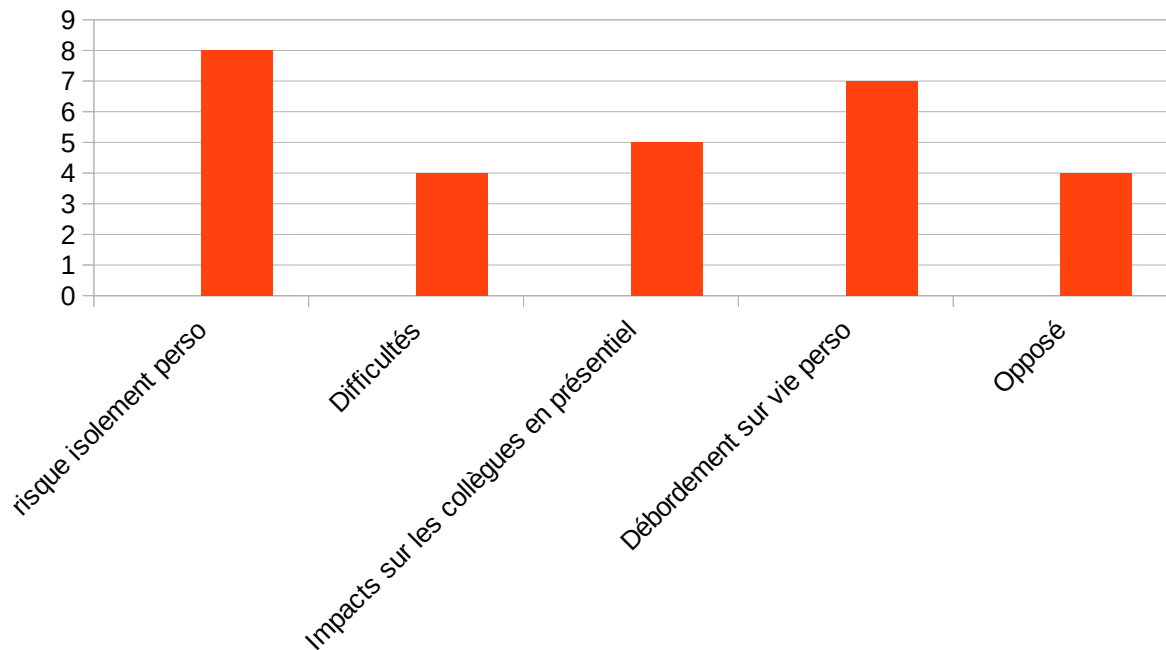
Solution transport : notamment suite à la réorganisation, mais grèves parfois citées

2/ Commentaires contre le développement du télétravail :

Les agents opposés au télétravail, même s'ils sont bien moins nombreux, ont des arguments bien identifiés :

- risque d'isolement personnel de l'agent chez lui,
- frontière plus floue entre la sphère professionnelle et la sphère privée.
- impacts négatifs que peut avoir le télétravail sur les collègues en présentiel.

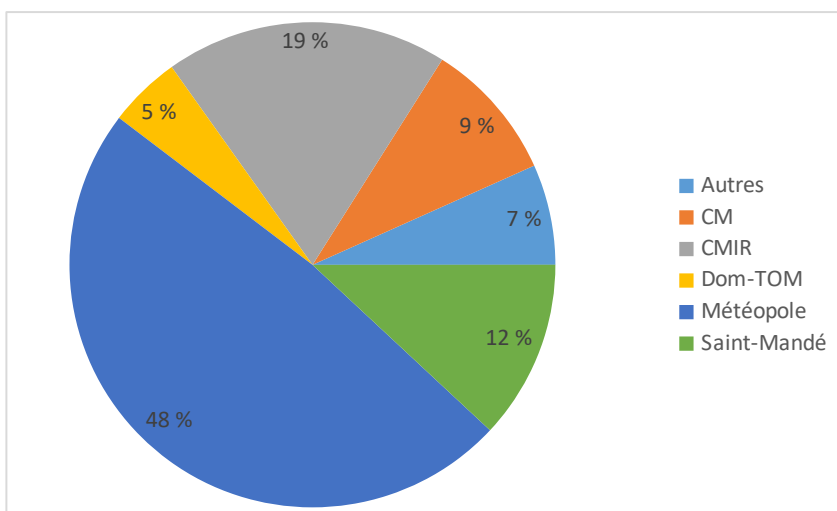
Un nombre restreint de collègues souligne des difficultés soit organisationnelles, soit matériels concernant le télétravail alors que d'autres sont opposés par principe, et notamment pour des raisons de désocialisation.



Qui a répondu au questionnaire ?

Lieu de rattachement géographique (ou service d'accueil) ?

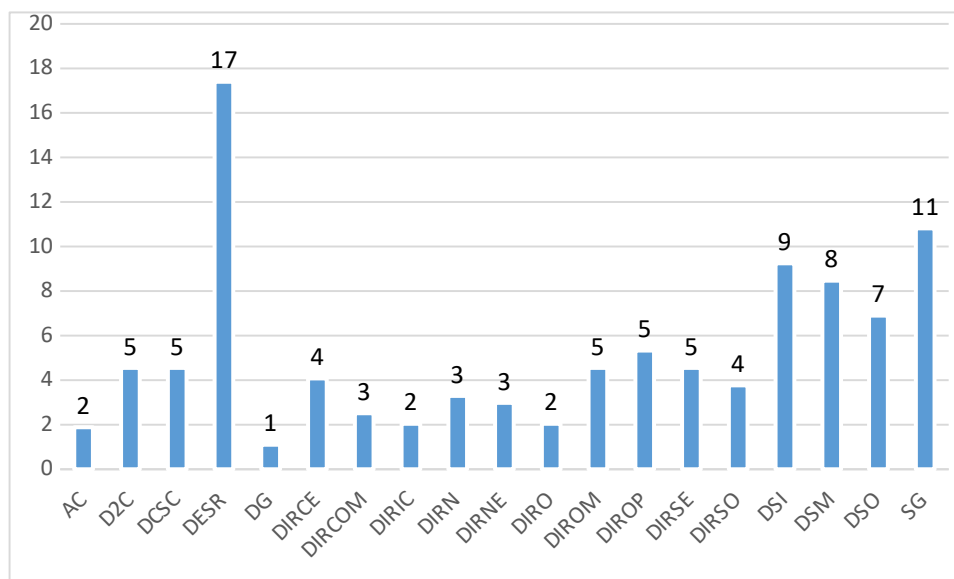
Près de la moitié des sondés proviennent de la météopole.



Service d'affectation ?

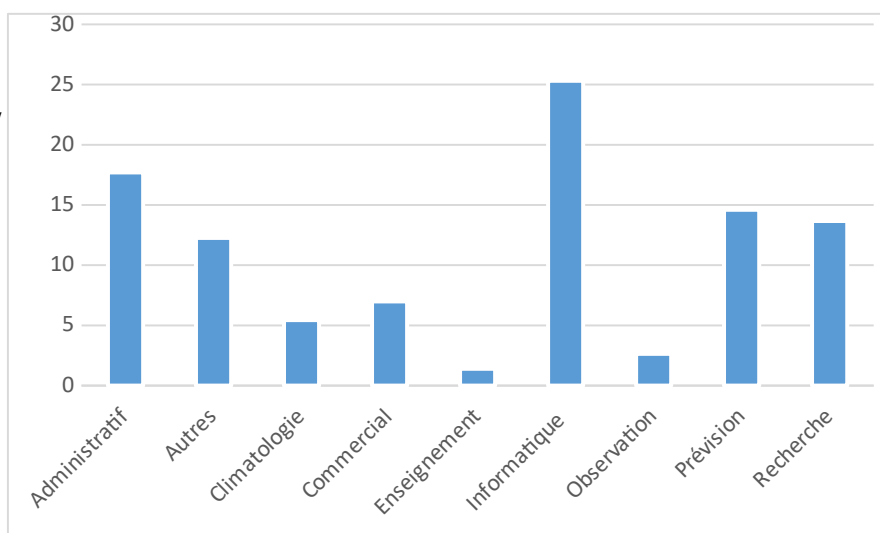
On note une participation importante provenant de l'ENM et de la DR (1/5 environ).

L'ensemble des services est bien représenté.



Domaine principal d'activité ?

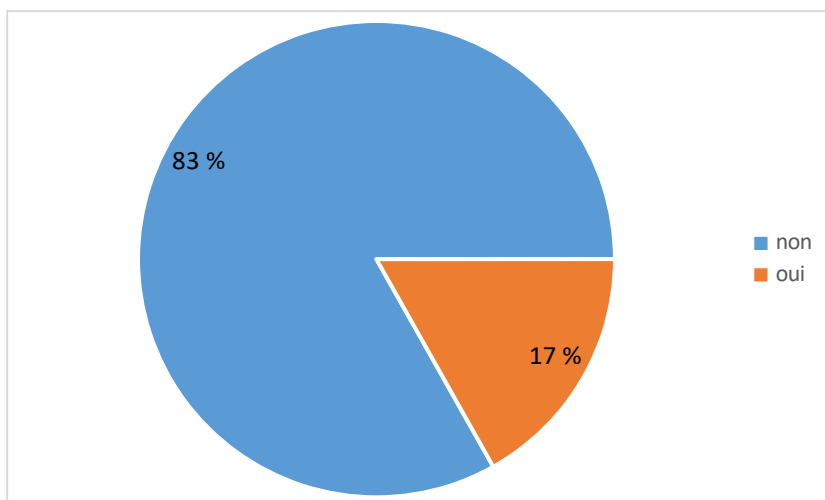
Les domaines les plus représentés sont l'informatique / développement, la prévision, la recherche et la composante administrative de l'Etablissement.



Pratiquiez-vous déjà le télétravail avant la crise sanitaire ?

Moins de 1/5 des agents étaient en télétravail avant la crise du Covid19, les graphiques suivants portent donc sur les 17% des agents télétravailleurs.

Le travail à domicile forcé pour un grand nombre de répondants à l'enquête a donc été une nouveauté durant la période de crise sanitaire.

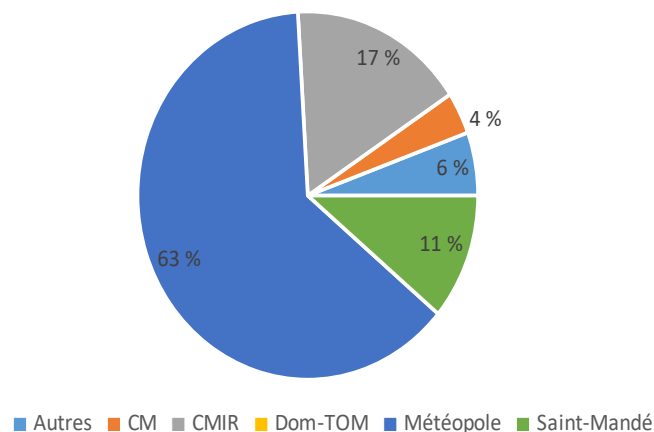


Pour détecter l'influence éventuel du service d'accueil sur la pratique du télétravail, les 17 % des agents ont été reportés ci-dessous en fonction de leur service d'accueil.

Si l'on compare ce graphique avec le camembert de la question précédente, on constate des écarts sont minimes.

Il semble qu'il y ait proportionnellement un peu plus d'agents pratiquant le télétravail à la métropole que dans les CMIR et les CM ce qui est contre-intuitif au premier abord. Cela peut montrer que les agents de la métropole ne sont pas défavorisés dans la pratique du télétravail au regard de leurs collègues des régions, malgré les échos parfois entendus.

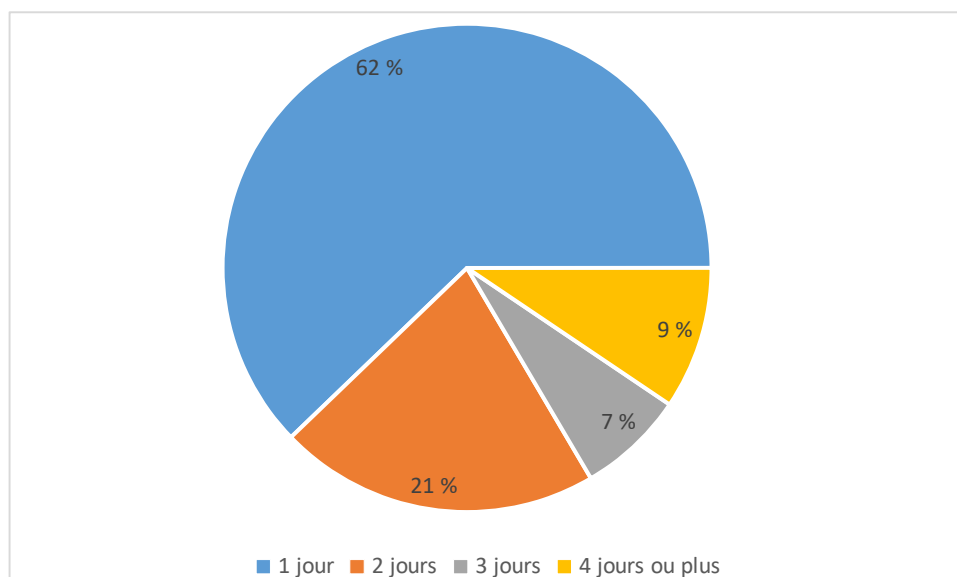
Proportion d'agent télétravailleur avant la crise, en fonction du service d'accueil.



A quel rythme pratiquiez-vous le télétravail ?

- Plus de la moitié (62%) avaient 1 jour et 1/5 avaient 2 jours de télétravail par semaine.

- Près de 10% des agents ont obtenu 4 jours ou plus de télétravail par semaine.

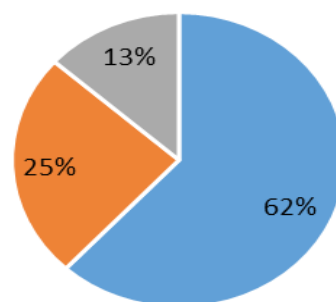


Pour quelle(s) raison(s), pratiquiez-vous le télétravail ?

La raison principale de la pratique du télétravail reste l'éloignement géographique pour 62% des agents.

Cette forte proportion n'est pas surprenante dans le contexte de restructuration importante que connaît actuellement l'Etablissement. Le télétravail est un moyen qui permet ainsi aux agents d'en atténuer les conséquences sur leurs vies personnelles.

Réponses = 97



■ Personnelle : éloignement géographique ■ Personnelle : médicale
■ Professionnelle (fonction le nécessitant)

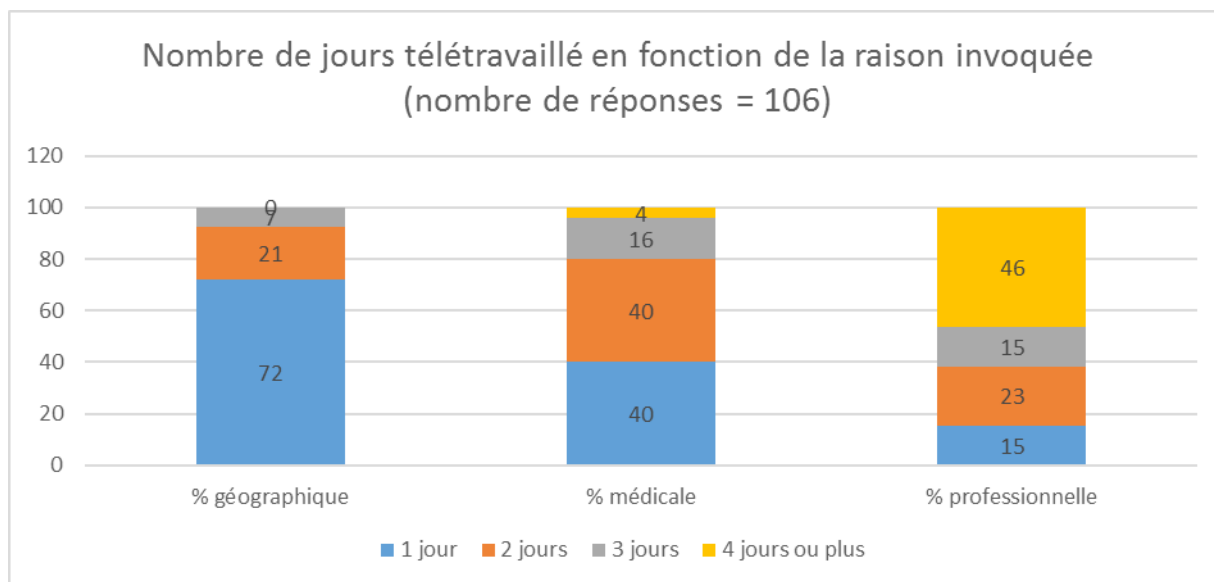
Le nombre de jours télétravaillés a été croisé avec les raisons pour lesquelles la demande de télétravail avait été acceptée.

3/4 des agents ayant invoqué des raisons géographiques ont eu un seul jour de télétravail et 1/5 2 jours.

40 % de ceux ayant invoqué des raisons médicales ont obtenu 1 ou 2 jours de télétravail.

Ceux ayant invoqué des raisons professionnelles ont été près de la moitié à avoir eu 4 jours ou plus.

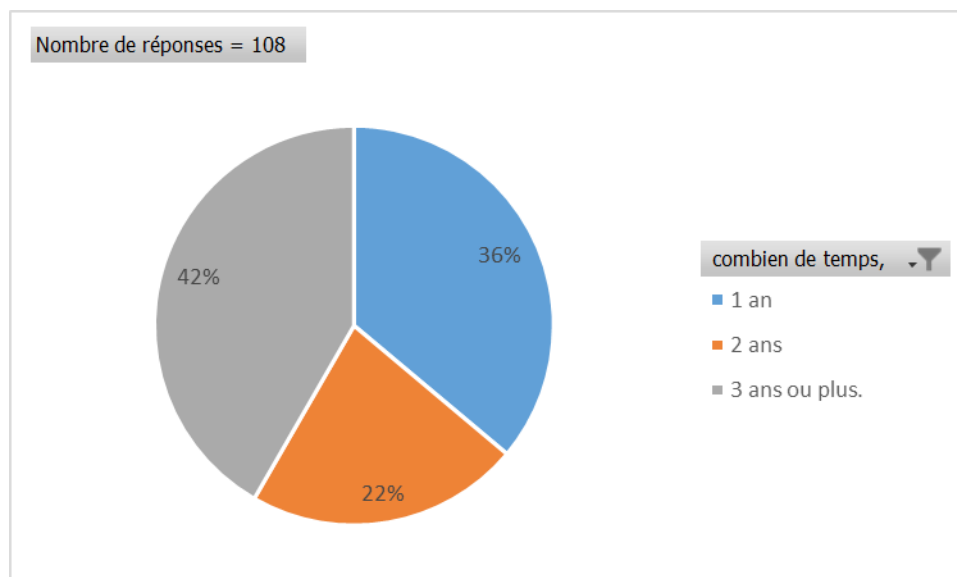
Est-ce que les agents ayant eu un jour ou 2 jours, justifiés par des raisons géographiques souhaitent voir leur quotité augmentée ? La réponse à cette question est plus loin.



Depuis combien de temps, pratiquiez-vous le télétravail ?

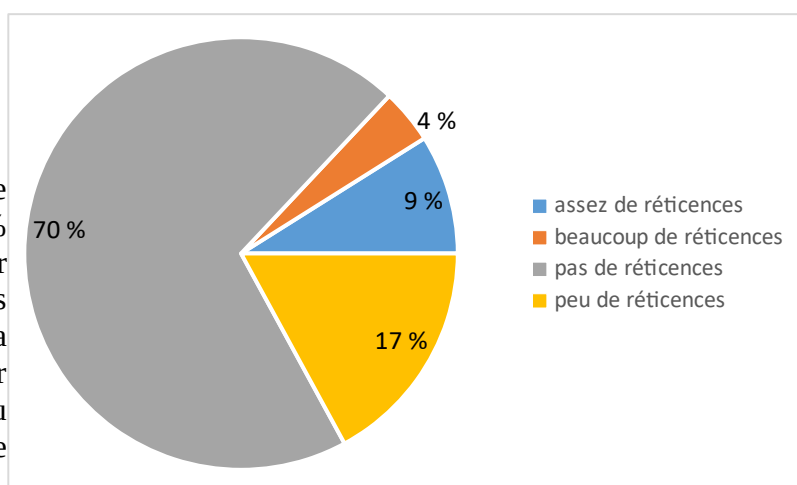
42% des agents sont en télétravail depuis 3 ans ou plus, ce qui est relativement important.

Il semble que depuis 1 an, la volonté de pratiquer le télétravail reprend de la vigueur 36%, alors que 22% étaient en télétravail depuis 2 ans. La crise du Covid19 donnera certainement un cours d'accélérateur à cette évolution.



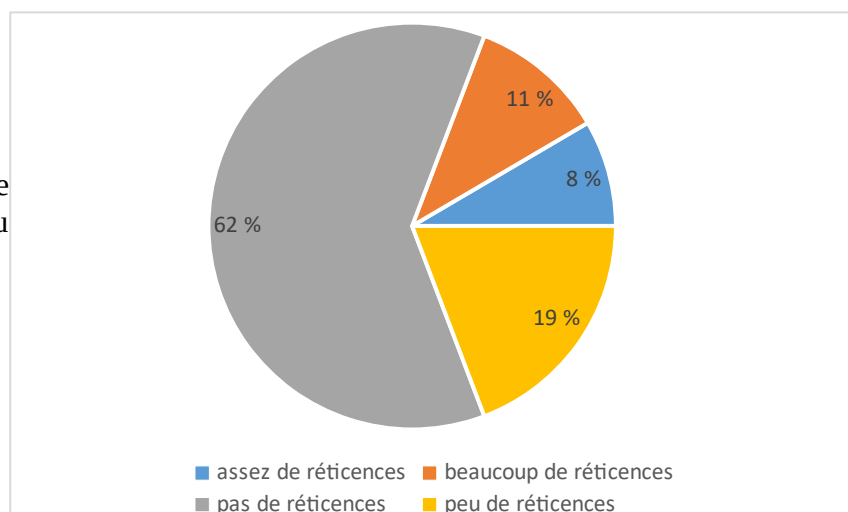
Avez-vous rencontré des réticences de la part de vos collègues, lors de votre 1ère demande de télétravail ?

87% des agents ont rencontré peu ou pas de réticences de la part des collègues alors que 13% assez ou beaucoup de réticence. Ce dernier chiffre n'est pas négligeable, diverses interprétations sont possibles : « le télétravail a un impact négatif », cela peut être un ressenti par les collègues et/ou que l'acceptabilité du télétravail n'était pas encore totale avant le confinement.



Avez-vous rencontré des réticences de la part de votre hiérarchie, lors de votre 1ère demande de télétravail ?

Il existait avant le confinement, 20 % de l'encadrement qui présentait assez ou beaucoup de réticences face au télétravail.

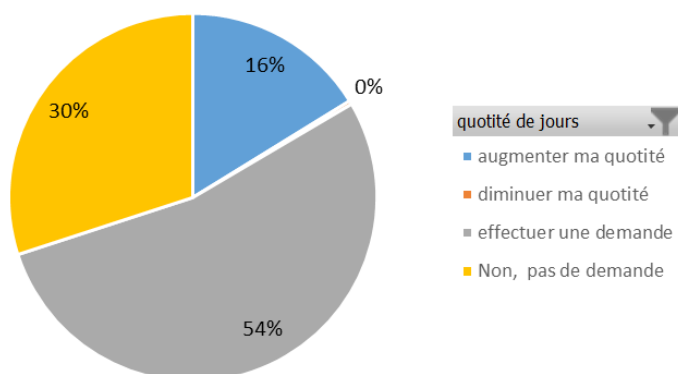


Souhaiterez-vous, après la crise sanitaire, modifier votre quotité de jours télétravaillés, voire effectuer une demande officielle de télétravail ?

- plus de la moitié souhaitent faire une nouvelle demande (graphique de gauche)
- seuls 2 agents souhaiteraient diminuer leur quotité, visible sur le graphique de droite où les 54% des nouvelles demandes ont été éliminées.
- 16 % des agents souhaitent augmenter leur quotité
- 1/3 des agents ne souhaite pas effectuer de télétravail (sur 83 % ne pratiquant pas le télétravail actuellement), ce qui est une proportion relativement importante.

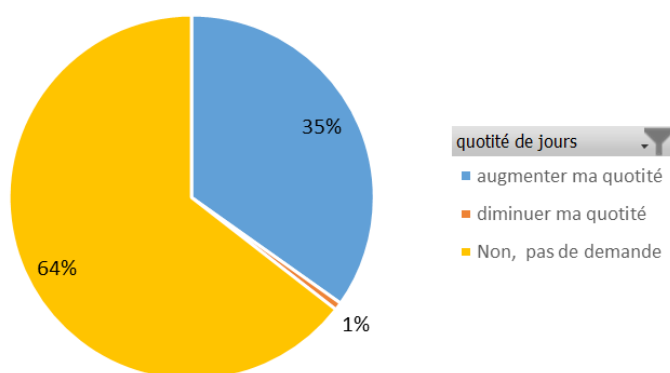
Nombre de réponses = 623

Total



Nombre de réponses = 623

Total



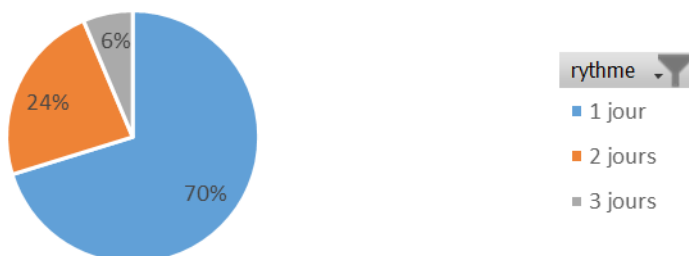
Pour les 94 agents voulant voir augmenter leur quotité de jour télétravaillé, le nombre de jours télétravaillés est analysé dans le camembert ci-après.

Parmi les agents souhaitant augmenter leur quotité de télétravail, les 2/3 ont un seul jour, 1/4 ont en 2 et 6 % aimeraient être en télétravail 4 jours ou plus.

Ce point répond à la remarque précédente sur les agents en télétravail pour raisons géographiques qui souhaitent en forte proportion une augmentation de leur quotité de télétravail.

Nombre de Identifiant=94

Répartition du pourcentage d'agent voulant augmenter leur quotité de télétravail.



quotité de jours